

PROTOCOLE MÉDICAL

N° : PM-047

En vigueur le: 2024-10-08 (v2)

Date prévue de révision : 2027-10-08

CA-2 : INSUFFISANCE CARDIAQUE DE NOVO POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC

Référence à une ordonnance : oui non

PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

Professionnels

- Infirmières travaillant à l'accueil et orientation clinique

Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique (AOC)

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Pour les usagers admissibles à l'accueil et orientation clinique demandant une investigation en cardiologie pour insuffisance cardiaque de novo. Classer subaiguë A.

INDICATIONS

- Aucune

CONDITIONS

- Aucun

CONTRE-INDICATIONS

Si depuis la réception de la référence médicale :

- Respiration sup ou égale à 28/min;
- Orthopnée;
- Fréquence cardiaque sup ou égale à 120/min.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES / SURVEILLANCE

- Aucune

LIMITES

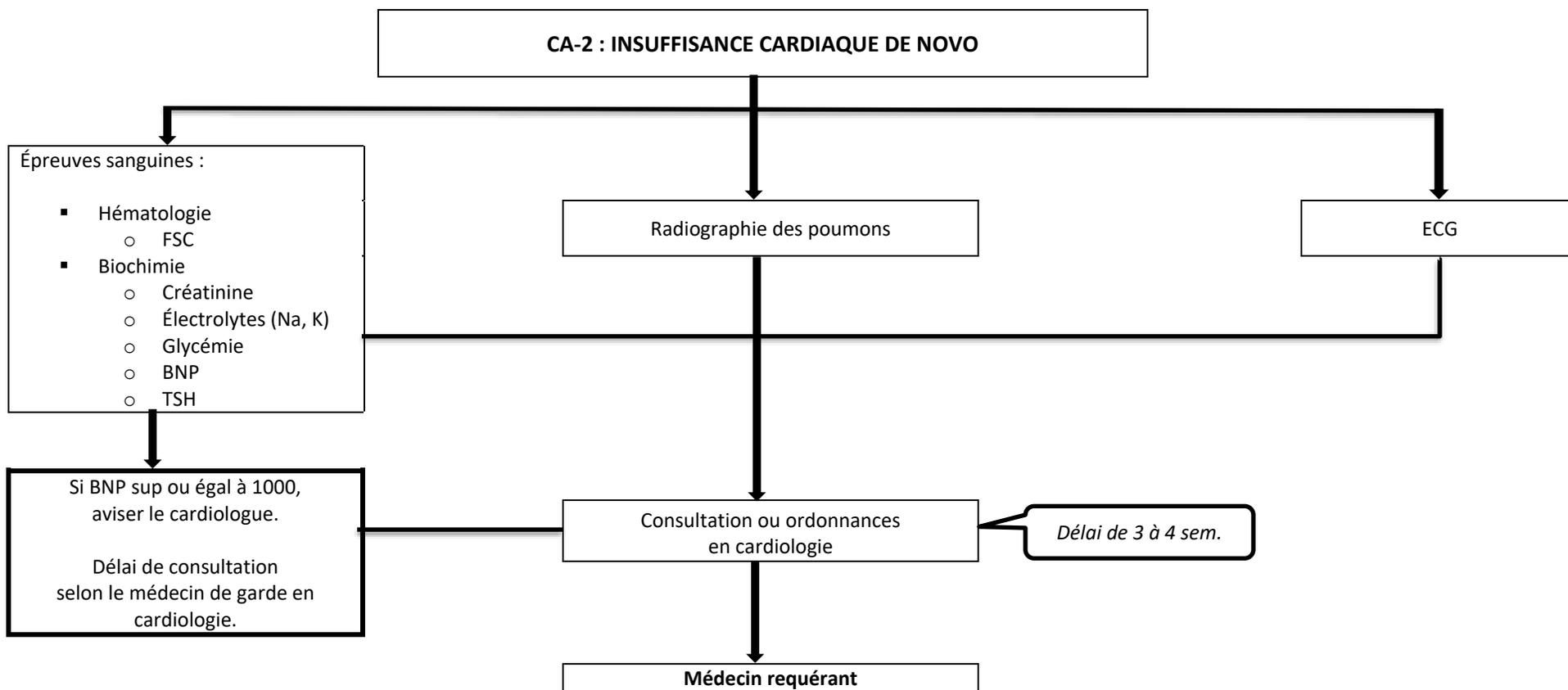
- Aucune

RÉFÉRENCES

- Aucune

DIRECTIVES / PROCÉDURE

À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon le type d'investigation déterminée par le médecin requérant (voir l'algorithme CA-2).



ÉQUIPE ÉLABORATION DE PROTOCOLE MÉDICAL

Porteur du projet : Mélanie Lefebvre, ASI, inf cl. AOC		23 septembre 2024
Médecin collaborateur : Dr Ian Barrette		9 septembre 2024
ÉQUIPE ÉLABORATION (experts en contenu)		
NOMS	TITRE	DATE
Dr Stéphane Quenneville		9 septembre 2024

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

VALIDATION		
DSI	Adèle Gorman, conseillère cadre DSI	24 septembre 2024
RECOMMANDATION (si médication)		
Comité de pharmacologie	N/A	Cliquez ici pour entrer une date.
ADOPTION par le CECMDP		
Dr Peter Bonneville	Président du CECMDP	8 octobre 2024
Signature <small>(électronique légale)</small>	<i>Numéro de résolution : 2024-0299</i>	<i>Le PM doit d'être révisé aux 5 ans ou avant.</i>